

GRAND CONSEIL

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:
E 1666 Election d'une ou d'un juge suppléant à la Cour de cassation, en remplacement de M. Didier Brosset, élu juge à la Cour de cassation (entrée en fonction: 1er juillet 2009).

Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRG, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs;
- b) une attestation de l'office des poursuites et faillites;
- c) une copie du brevet d'avocat et un document attestant avoir exercé, outre le stage requis, une ou plusieurs activités professionnelles utiles à l'exercice de la charge, pendant 3 ans au minimum. Toutefois, ces exigences peuvent être remplacées par le titre de professeur de la faculté de droit de l'Université de Genève.

Incompatibilité: la fonction de juge suppléant est incompatible avec l'exercice d'une activité lucrative salariée, à l'exception des personnes portant le ti-

tre de professeur à la faculté de droit de l'Université de Genève et des avocats (art. 65A, LOJ). Les candidats sont invités à indiquer clairement les éléments permettant de confirmer la réalisation de ces conditions.

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat du Grand Conseil au plus tard **mercredi 3 juin 2009 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des **11 et 12 juin 2009**.

Le président du Grand Conseil:
Eric LEYVRAZ.

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1667 Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal des baux et loyers (représentant les milieux immobiliers), en remplacement de M. Grégoire Chambaz, élu juge assesseur à la Chambre d'appel en matière de baux et loyers (entrée en fonction: 1er juillet 2009).

Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRG, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs;
 - b) une attestation de l'office des poursuites et faillites.
- La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat du Grand Conseil au plus tard **mercredi 3 juin 2009 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des **11 et 12 juin 2009**.

Le président du Grand Conseil:
Eric LEYVRAZ.

ÉLECTIONS JUDICIAIRES

Le Grand Conseil, lors de sa session des 14 et 15 mai 2009, a élu et assermenté:

- Juges assesseurs à la Commission cantonale de recours en matière administrative, spécialisés dans les affaires fiscales, pour statuer en matière fiscale (pris en dehors de l'administration) (entrée en fonction immédiate):
M. Ingo Gianni (R)
M. Edmond Golaz (L)
M. Fouad Sayegh.

- Juges assesseurs à la Commission cantonale de recours en matière administrative, de formation juridique, pour statuer en matière de police des étrangers (pris en dehors de l'administration) (entrée en fonction immédiate):
M. Romain Jordan (R)
Mme Monika Sommer (R).
- Juge à la Cour de cassation, en remplacement de M. Raymond Courvoisier, qui a atteint la limite d'âge (entrée en fonction: 1er juillet 2009):
M. Didier Brosset (R).
- Juge assesseur à la Chambre d'accusation, en remplacement de M. Pierre Pachoud, qui a atteint la limite d'âge (entrée en fonction immédiate):
M. Patrick Mützenberger (S).
- Juge assesseur au Tribunal de police, en remplacement de Mme Christiane Marfurt, qui a atteint la limite d'âge (entrée en fonction: 1er septembre 2009):
M. Félix Laemmel (L).
- Juge assesseur à la Chambre d'appel en matière de baux et loyers (représentant les milieux immobiliers), en remplacement de M. Jean-Marc Siegrist, démissionnaire (entrée en fonction: 1er juillet 2009):
M. Grégoire Chambaz (CGI).

Le président du Grand Conseil:
E. LEYVRAZ.

COMMUNIQUÉ

Décision du Grand Conseil relative à l'IN 133-I «Pour un financement juste et durable de la politique sociale du logement par l'or de la Banque Nationale Suisse»

Le Grand Conseil, dans sa séance du 14 mai 2009, a adopté la loi 10460 modifiant la loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP) (I 4 06) comme contreprojet indirect à l'initiative populaire 133 «Pour un financement juste et durable de la politique sociale du logement par l'or de la Banque Nationale Suisse».

Décision du Grand Conseil relative à l'IN 138 «S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes»

Le Grand Conseil, dans sa séance du 14 mai 2009, a décidé de ne pas opposer de contreprojet direct à l'initiative populaire 138 «S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes».

Le président du Grand Conseil:
E. LEYVRAZ.

INSTITUTIONS

PROFESSION DE DÉTECTIVE PRIVÉ

Par arrêté du Département des institutions du 8 mai 2009, M. Thomas Carrecabe est autorisé à exercer, pour son propre compte, la profession de détective privé dans le canton de Genève.

PROFESSION D'AGENT DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Par arrêté du Département des institutions du 8 mai 2009, M. Thomas Carrecabe est autorisé à exercer, pour son propre compte, la profession d'agent de renseignements commerciaux dans le canton de Genève.

SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après: **Voitures de tourisme - livraisons - remorques:**

Ford Fiesta
VS6 BXX WPF BRL 48 106
(F) 6008 TY 01

Renault Megane Scenic
VFI JAOFL 519 042 432

Renault Clio
VFI 557 KOC 17 690 505
(F) 6859 XN 21

VW Golf
VWV ZZZ 1 GZMW 252 914

Motocycles:
Honda Spacy 125
JH2 JF 03 AXTK 006 119

Honda
MLHJC 34A 545 001 733
(F) 4405 XY 74

MBK Ovetto VTLA 212 000 011 363
(F)

Peugeot Vivacity
VGAD 2 COAA 50 100 221
(F)

Yamaha DT 125 R
JYADE 034 000 000 555

Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après: **Motocycles:**

Honda Transalp 650 PD 065 100 922
(F) 766 CRQ 59

KTM 600 KTM 910 392 687

Peugeot VTHSR 201 A7H 380 044

Piaggio ZIP LBMC 25C0 700 036 916
(F)

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:

Mitsubishi Pajero
JMBL 044 GGJJ 401 381

Renault Espace
VF8 J11 505 OR 263 597
(F) 173 CQE 38

et se trouvant actuellement en fourrière, sont sommés de se présenter à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, fourrière cantonale, 94, route de Veyrier, Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant de leur qualité de détenteur, pour prendre possession de leur bien après paiement des divers frais. Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

SERVICE DES CONTRAVENTIONS

Les personnes suivantes sont avisées: – que les avis de contravention mentionnés leur sont notifiés par la présente publication et peuvent être retirés pendant 30 jours au guichet du Service des contraventions, 5, chemin de la Gravière, 1227 Les Acacias, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h; – qu'elles disposent du même délai à compter de la présente publication

pour exercer les droits que leur confère l'article 212, alinéa 3, du code de procédure pénale;

M. Moustapha Abdikasm, né le 3 mai 1989, sans domicile connu:

M. Rrammri Abdnuir, né le 6 octobre 1986, sans domicile connu:

M. Faudel Afian, né le 16 février 1983, sans domicile connu:

M. Ali Akram, né le 24 janvier 1984, sans domicile connu:

M. Ali Alam, né le 23 février 1985, sans domicile connu:

M. Dolar Alexe, né le 8 janvier 1986, sans domicile connu:

Mme Mariana Arabela Alexe, née le 31 octobre 1986, sans domicile connu:

M. Sever Alexe, né le 22 juillet 1993, sans domicile connu:

Mme Simona Alexe, née le 13 mai 1990, sans domicile connu:

Mme Veta Alexe, née le 31 mai 1967, sans domicile connu:

M. Tesfu Asfah, né le 10 août 1974, sans domicile connu:

M. Said Badi, né le 10 janvier 1989, sans domicile connu:

M. Octavian Baicu, né le 22 février 1971, sans domicile connu:

M. Tafa Bala, né le 4 février 1988, sans domicile connu:

M. Gustav Balazs, né le 5 juillet 1990, sans domicile connu:

M. Milan Balazs, né le 30 avril 1988, sans domicile connu:

M. Arpad Bari, né le 6 juin 1988, sans domicile connu:

M. Robert Bari, né le 4 juillet 1978, sans domicile connu:

M. Ibrahim Ben Azzouz, né le 30 juillet 1986, sans domicile connu:

M. Tarik Benabass, né le 27 novembre 1987, sans domicile connu:

M. Tarik Benabass, né le 27 novembre 1989, sans domicile connu:

M. Bastien Benard, né le 7 mai 1991, sans domicile connu:

M. Adil Benkemmoun, né le 17 juin 1978, sans domicile connu:

Mme Katarina Berikova, née le 30 juin 1973, sans domicile connu:

M. Sami Bilal, né le 2 octobre 1986, sans domicile connu:

M. Ahmed Binzikri, né le 27 janvier 1989, sans domicile connu:

M. Tarek Douki, né le 23 mars 1982, sans domicile connu:

M. Robert Brindzak, né le 8 octobre 1983, sans domicile connu:

M. Raduan Bugherba, né le 27 mars 1988, sans domicile connu:

Mme Mirabela Calin, née le 18 avril 1993, sans domicile connu:

Mme Elisabeta Carolea, née le 9 mai 1976, sans domicile connu:

M. Moussa Cisse, né le 1er janvier 1988, sans domicile connu:

Mme Adriana Ciurar, née le 24 décembre 1973, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

Mme Anca Ciurar, née le 6 juin 1979, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

M. Cracium Vasile Ciurar, né le 24 décembre 1980, sans domicile connu:

SOMMAIRE

GRAND CONSEIL	2
DI	2-3
DIP	3
DF	3
DT	4-5
DES	4
DSE	5
DCTI	5-6
POUVOIR JUDICIAIRE	7
POURSUITES ET FAILLITES	8-9
REGISTRE DU COMMERCE	10, 12
À 17, 19-20	
LÉGISLATION	14-15
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	17 À 20
IMMOBILIER	20
REMISES DE COMMERCE	20